

5 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Baudewyns Pierre ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>Les notions ou concepts suivants doivent être exposés dans le cadre de cet enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Processus d'émergence des partis politiques modernes et des groupes d'intérêts et lobbyings ;</li> <li>- Analyse de la nature, des définitions et des fonctions des partis politiques et des groupes d'intérêts.</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p>1</p> <p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable d'analyser l'émergence et les réalités des divers types d'acteurs intervenant dans le système politique, qu'ils s'agissent de partis politiques ou de groupes de pressions. Il maîtrisera les méthodes et techniques suivantes : utilisation de la typologie des partis politiques, des groupes de pression et des mouvements sociaux, investigation des effets des modes d'intervention des lobbies et de l'évolution des différents modèles de représentation d'intérêts aux niveaux local, national et européen.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen oral.
Méthodes d'enseignement	<p>Cours magistral.</p> <p>Production personnelle de l'étudiant.</p>
Contenu	<p>Ce cours repose sur l'analyse des différentes composantes d'un système politique et la manière dont ces composantes deviennent des acteurs politiques. Le cours veillera à prendre en compte deux dimensions : une méthodologique et une autre plus substantive. Le cours abordera, entre autres, la manière dont ces acteurs (publics mais aussi privés comme les partis politiques, groupes d'influence, citoyens, ...) entrent en interaction, posent un problème et acquièrent une place dans le système pour définir la solution au problème. Tout individu, groupe ou organisation qui est actif dans le domaine public ne constitue pas nécessairement un « acteur » pour le système politique. Le cours va donc définir les notions de système, de litiges et d' « acteur ». Pour chacune des notions, nous aborderons les caractéristiques permettant de les identifier dans un système politique donné. Une attention particulière sera portée aux acteurs non institutionnalisés. Enfin, le cours abordera les notions d' « action » et de décision ainsi que la rationalité qui les sous-tend.</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cfr. Student corner</li> </ul> <p>Cfr. Syllabus</p>
Faculté ou entité en charge:	PSAD

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en administration publique	ADPM2M	5		
Master [120] en communication	COMM2M	5		
Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales	PRIM2M	5		
Master [60] en sciences politiques, orientation générale	SPOM2M1	5		